

EHPAD publics et privés : OUI au lieu de vie, NON à la maltraitance institutionnelle ! Toutes et tous mobilisé-es et en grève le mardi 30 janvier 2018

Tours, le 15 janvier 2018

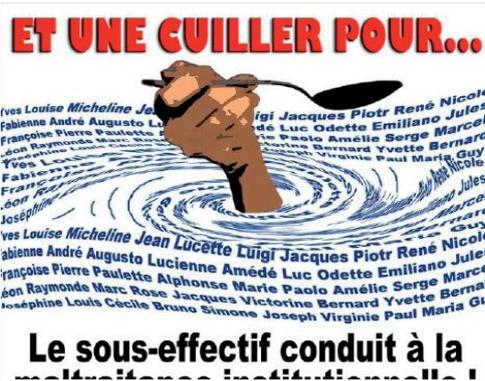
Les politiques d'austérité budgétaires touchent tous les secteurs de soins. Les établissements accueillant les personnes âgées sont depuis de nombreuses années placés en situation inhumaine transformant ces lieux de vie en mouvoir pour les résident-es et en lieux de souffrance pour les personnels.

De nombreuses luttes dans les EHPAD (Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes) en 2017 ont rendu publique la réalité et la mission parlementaire a été obligé de reconnaître l'insuffisance des moyens et des effectifs dans ces établissements.

Le 30 janvier 2018, les fédérations syndicales CGT, CFTD, FO, SUD, UNSA, CFTC et CFE-CGC appellent les salarié-s à se mettre en grève et à manifester, soutenues par 9 associations et syndicats de retraité-es.



Au quotidien les conditions de travail pour les salarié-es et les conditions d'accueil pour les usager-ères sont scandaleuses.



Pour les salarié-es, les cadences de travail sont intolérables et les conditions de travail sans cesse dégradées par la diminution des effectifs et l'augmentation de la charge de travail :

- horaires de travail en 10/12H, horaire en coupé (on travaille le matin puis en fin d'après-midi),
- mobilité et flexibilité extrême,
- situations de précarité avec des contrats de travail au mois, à la journée, à temps partiel imposé,
- glissements de tâches résultant de la surcharge de travail,
- sous effectif chronique et insuffisance du remplacement des absences,
- contrainte et charge mentale insupportables.

Pour les résident-es, la prise en charge ne respecte ni la qualité, ni la sécurité et encore moins la dignité auxquelles nos ainé-es devraient avoir accès :

- douche que tous les 15 jours, moins de 10 minutes par toilette,
- pas de mise au fauteuil et lit toute la journée,
- ménage de la chambre pas fait,
- repas vite expédiés,
- insuffisance d'animation et d'activité ludique.

Nous ne pouvons accepter cela ! Depuis des années, alors que la population âgée augmente, les plans d'économie se suivent et touchent de très nombreux établissements, tout secteur confondu.

Dernier exemple, l'EHPAD de la Celle-Guénand où la direction et l'ARS, sans aucun état d'âme, annonce la suppression de 4 postes de soignant-es, le gel de deux titularisations et la perte de jour de repos pour l'ensemble du personnel. Alors même qu'une expertise est en cours via le CHSCT sur les conditions de travail suite à leur dégradation démontrée, entres autres, par une forte proportion d'arrêts de travail.

Ces plans d'économies ne font qu'aggraver les conditions de travail et d'accueil des résident-es. Les tutelles, Ministère, Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, valident ces plans d'économie fait sur le dos des personnels, des résident-es et des familles. La maltraitance est institutionnelle !

Réagissons face à cette politique qui, malgré son beau discours annonçant la mise en place d'un Plan de Solidarité Grand Age, restreint les dotations de fonctionnement. Etre solidaires de nos ainé-es c'est donner des moyens conséquents pour les prendre en charge ! De l'argent il y en a !

Battons nous pour avoir plus d'EHPAD publics, contre la réforme tarifaire qui met en place la convergence des tarifs dépendance et soins, pour une véritable reconnaissance des salarié-es d'EHPAD, pour la dignité des résident-es et du personnel.



Le 30 janvier 2018, mobilisation nationale dans tous les EHPAD pour revendiquer :

- *L'application d'un agent ou d'un-e salarié-e par résident-e, tel que prévu par le plan solidarité Grand Age,*
- *L'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application,*
- *L'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD, y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés,*
- *L'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et des carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.*

**Toutes et tous, salarié-es, usager-ères, retraité-es
à la Manifestation,
le mardi 30 janvier à 11h,
place Anatole France à Tours**

Une demande de rencontre auprès de l'ARS et du Conseil départemental a été faite.